

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Roland TABART
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Pascal HERISSON
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE BONO : Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSENIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 23/05/2022

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

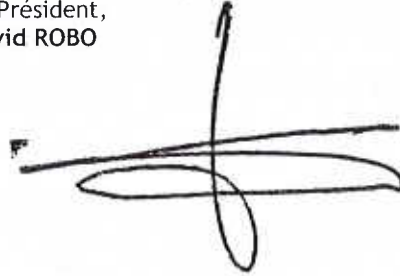
ID : 056-200067932-20220519-220519_DEL04-DE

THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO
VANNES : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID
VANNES : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

MEUCON : Pierrick MESSEGER

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops around itself and crosses itself, forming a stylized, abstract shape.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE DE MAI - EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

La décision modificative proposée ci- après a pour but d'intégrer les dépenses nouvelles qui font l'objet de décisions prises après la préparation du vote du budget, les affectations comptables précises sans conséquence sur l'équilibre (virement de ligne à ligne), les insuffisances d'inscriptions lors de la préparation du budget primitif, les recettes connues de manière certaine. Les lignes budgétaires inscrites en « grisées » correspondent à des opérations d'ordre.

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

Chapitre	Libellé Chapitre	Article	Libellé Article	Fonction	Proposé
204	Subventions d'équipement versées	20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé : Bâtiments, installations	73 Aides à l'accession à la propriété	- 480 000,00
26	Autres immobilisations financières	261	Titres de participation	73 Aides à l'accession à la propriété	480 000,00
27	Autres immobilisations financières	274	Prêts	95 Aides au tourisme	400 000,00
Total dépenses réelles d'investissement					400 000,00
Total dépenses d'ordre d'investissement					0,00
Total des Dépenses d'investissement					400 000,00
27	Autres immobilisations financières	274	Prêts	95 Aides au tourisme	400 000,00
Total recettes réelles d'investissement					400 000,00
Total recettes d'ordre d'investissement					0,00
Total des Recettes d'investissement					400 000,00

Commentaires :

Un montant de 400 000 € est inscrit en dépense et en recette dans le cadre de l'octroi d'une avance remboursable à la nouvelle SPL Golfe du Morbihan - Vannes Tourisme.

Un changement d'imputation est proposé pour la participation financière de 480 000 € apportée au capital de l'OFS (organisme de foncier solidaire).

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 mai 2022, il vous est proposé :

- d'approuver cette décision modificative de mai de l'exercice 2022 pour le budget principal ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ